

Annexe 18

Investissement Tax Shelter

Ecritures Comptables simples - exercice d'imposition 2024

Exemple :	Investissement Total	100.000€	Rendement net**	14.571€
	Economie d'impôts (Avantage fiscal)*	105.250€		

*Basé sur un taux d'imposition de 25%

** Basé sur un Rendement Complémentaire au taux annuel brut de 8,29%, lui-même soumis à un ISOC de 25%.

Lors de la signature de la convention-cadre					
499001	Compte d'attente Tax Shelter	100.000€	à 489	Tiers - producteur Tax Shelter 100.000€	Inscription de l'investissement au bilan dans un compte d'attente jusqu'à ce qu'il soit clair quel avantage l'investissement Tax Shelter entraînera effectivement.
689	Dotation aux réserves immunisées	421.000€	à 132	Réserves immunisées 421.000€	La société comptabilise, dès la signature de la convention-cadre, l'intégralité du montant de l'exonération potentielle dans un compte distinct du passif, au titre de réserves immunisées.
En fin d'exercice					
670201	Charges fiscales estimées - Tax Shelter	100.000€	à 499001	Compte d'attente Tax Shelter 100.000€	Si il y a assez de bénéfices pour obtenir l'avantage fiscal provisoire en totalité, il faut transférer le montant du compte d'attente à un sous-compte de charges fiscales estimées (car considéré comme un type de versement anticipé d'impôts).
Lors du versement de l'investissement					
489	Tiers - producteur Tax Shelter	100.000€	à 550	Etablissement de crédit 100.000€	Endéans les 3 mois qui suivent la signature de la convention-cadre.
Lors du versement des intérêts					
550	Etablissement de crédit	12.428€	à 751	Intérêts sur investissement Tax Shelter 12.428€	Intérêts payables à la réception de l'attestation finale avec un maximum de 18 mois. Il s'agit d'intérêts bruts.
Lors de l'exonération définitive (attestation fiscale)					
132	Réserves immunisées	421.000€	à 789	Prélèvements sur les réserves immunisées 421.000€	La Commission des Normes Comptables est d'avis que la comptabilisation d'un prélèvement sur les réserves immunisées, suivie par l'affectation du résultat (par exemple par une dotation aux réserves disponibles) est plus appropriée. Ce qui vous permet dès lors de cumuler le mécanisme du Tax Shelter et de la réserve de liquidation (art 184 qtr).
6921	Dotation aux autres réserves	421.000€	à 133	Réserves disponibles 421.000€	

Ecritures Comptables avec report - exercice d'imposition 2024

Exemple :	Investissement Total	100.000€	Rendement net**	14.571€
	Economie d'impôts (Avantage fiscal)*	105.250€		

*Basé sur un taux d'imposition de 25%.

** Basé sur un Rendement Complémentaire au taux annuel brut de 8,29%, lui-même soumis à un ISOC de 25%.

Lors de la signature de la convention-cadre				Inscription de l'investissement au bilan dans un compte d'attente jusqu'à ce qu'il soit clair quel avantage l'investissement Tax Shelter entraînera effectivement.
499001	Compte d'attente Tax Shelter	100.000€	à 489	Tiers - producteur Tax Shelter 100.000€
En fin d'exercice				
<i>Scénario 1 - Bénéfice suffisant pour obtenir au cours de l'exercice l'avantage fiscal provisoire en totalité</i>				
670201	Charges fiscale estimées - Tax Shelter	100.000€	à 499001	Compte d'attente Tax Shelter 100.000€
<i>Scénario 2 - Bénéfice insuffisant pour obtenir au cours de l'exercice l'avantage fiscal provisoire en totalité ex 70.000€ avantage fiscal - 1ère année</i>				
670201	Charges fiscales estimées - Tax Shelter	70.000€	à 499001	Compte d'attente Tax Shelter 70.000€
490001	Investissements Tax Shelter à reporter	30.000€	à 499001	Compte d'attente Tax Shelter 30.000€
Dans les comptes annuels, la partie de l'investissement Tax Shelter qui n'a pas encore généré d'avantage fiscal, est enregistré sur un compte de régularisation de l'actif.				
Exonération provisoire et conditionnelle des bénéfices				
689	Dotation aux réserves Immunisées	421.000€	à 132	Réserves immunisées 421.000€
La société comptabilise, dès la signature de la convention-cadre, l'intégralité du montant de l'exonération potentielle dans un compte distinct du passif, au titre de réserves immunisées.				
Lors du versement de l'investissement				
489	Tiers - producteur Tax Shelter	100.000€	à 550	Etablissement de crédit 100.000€
Endéans les 3 mois qui suivent la signature de la convention-cadre.				
Lors du versement des intérêts				
550	Etablissement de crédit	12.428€	à 751	Intérêts sur investissement Tax Shelter 12.428€
Intérêts payables à la réception de l'attestation finale avec un maximum de 18 mois. Il s'agit d'intérêts bruts.				
Lors de l'exonération définitive (attestation fiscale)				
132	Réserves immunisées	421.000€	à 789	Prélèvements sur les réserves immunisées 421.000€
6921	Dotation aux autres réserves	421.000€	à 133	Réserves disponibles 421.000€
La Commission des Normes Comptables est d'avis que la comptabilisation d'un prélèvement sur les réserves immunisées, suivie par l'affectation du résultat (par exemple par une dotation aux réserves disponibles) est plus appropriée. Ce qui vous permet dès lors de cumuler le mécanisme du Tax Shelter et de la réserve de liquidation (art 184 qtr).				





Annexe 19

Bénéfices réservés imposables

Réserves

Bénéfices réservés imposables

	Codes	Au début de la période imposable	A la fin de la période imposable
Réserves incorporées au capital et primes d'émission imposables (+)/(-)	1001 PN,, ..
Quotité imposable des plus-values de réévaluation	1004,, ..
Réserve légale	1005,, ..
Réserves indisponibles	1006,, ..
Réserves disponibles	1007,, ..
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)	1008 PN,, ..
Réserve de liquidation	1012,, ..
Provisions imposables	1009,, ..
Autres réserves figurant au bilan			
.....	1010,, ..
.....	1010,, ..
.....	1010,, ..
Autres réserves imposables (+)/(-)			
.....	1011 PN,, ..
.....	1011 PN,, ..
.....	1011 PN,, ..
Réserves occultes			
Réductions de valeur imposables	1020,, ..
Excédents d'amortissements	1021,, ..
Autres sous-évaluations d'actif	1022,, ..
Surestimations du passif	1023,, ..
Réserves imposables (+)/(-)	1040 PN,, ..
Majorations de la situation de début des réserves			
Plus-values sur actions ou parts	1051	+....., ..	
Reprises de réductions de valeur sur actions ou parts antérieurement imposées à titre de dépenses non admises	1052	+....., ..	
Exonération définitive œuvres audiovisuelles agréées tax shelter	1053	+....., ..	
Exonération des primes et subsides en capital et en intérêt régionaux	1054	+....., ..	
Exonération définitive des bénéfices provenant de l'homologation d'un plan de réorganisation et de la constatation d'un accord amiable	1055	+....., ..	
Exonération définitive pour revenus d'innovation	1058	+....., ..	
Correction négative en application du Régime Diamant	1057	+....., ..	
Autres	1056	+....., ..	
Diminutions de la situation de début des réserves	1061	-....., ..	
Réserves imposables après adaptation de la situation de début des réserves (+)/(-)	1070 PN, ..	
Bénéfices réservés imposables (+)/(-)	1080 PN		842.000 €

Bénéfices réservés exonérés

	Codes	Au début de la période imposable	A la fin de la période imposable
Réductions de valeur sur créances commerciales	1101,, ..
Provisions pour risques et charges	1102,, ..
Plus-values exprimées mais non réalisées	1103,, ..
Plus-values réalisées			
Taxation étalée des plus-values sur certains titres	1111,, ..
Taxation étalée des plus-values sur immobilisations corporelles et incorporelles	1112,, ..
Autres plus-values réalisées	1113,, ..
Plus-values sur véhicules d'entreprises	1114,, ..
Plus-values sur bateaux de navigation intérieure	1115,, ..
Plus-values sur navires	1116,, ..
Réserve d'investissement	1121,, ..
Œuvres audiovisuelles agréées tax shelter	1122,, ..
Œuvres scéniques agréées tax shelter	1125,, ..
Réserve pour revenus d'innovation	1126,, ..
Bénéfices provenant de l'homologation d'un plan de réorganisation et de la constatation d'un accord amiable	1123,, ..
Autres éléments exonérés	1124,, ..
Bénéfices réservés exonérés	1140,, ..

Exercice d'imposition 2021 et suivants

Bénéfices réservés imposables	842.000	} /2 /4.21
Exonération maximale	421.000	
Investissement Tax Shelter	100.000	





Annexe 20

Traitement de l'opération dans la déclaration à l'impôt des sociétés

Sans report

Réserves

Bénéfices réservés exonérés

	Codes	Au début de la période imposable	A la fin de la période imposable
Réductions de valeur sur créances commerciales	1101,, ..
Provisions pour risques et charges	1102,, ..
Plus-values exprimées mais non réalisées	1103,, ..
Plus-values réalisées			
Taxation étalée des plus-values sur certains titres	1111,, ..
Taxation étalée des plus-values sur immobilisations corporelles et incorporelles	1112,, ..
Autres plus-values réalisées	1113,, ..
Plus-values sur véhicules d'entreprises	1114,, ..
Plus-values sur bateaux de navigation intérieure	1115,, ..
Plus-values sur navires	1116,, ..
Réserve d'investissement	1121,, ..
Œuvres audiovisuelles agréées tax shelter	1122, ..	421.000 €
Œuvres scéniques agréées tax shelter	1125,, ..
Réserve pour revenus d'innovation	1126,, ..
Bénéfices provenant de l'homologation d'un plan de réorganisation et de la constatation d'un accord amiable	1123,, ..
Autres éléments exonérés	1124,, ..
Bénéfices réservés exonérés	1140,, ..

Exercice d'imposition 2021 et suivants

Investissement Tax Shelter 100.000
Exonération fiscale 421.000

Avec report

Réserves

Bénéfices réservés imposables

	Codes	Au début de la période imposable	A la fin de la période imposable
Réserves incorporées au capital et primes d'émission imposables (+)/(-)	1001 PN
Quotité imposable des plus-values de réévaluation	1004
Réserve légale	1005
Réserves indisponibles	1006
Réserves disponibles	1007
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)	1008 PN
Réserve de liquidation	1012
Provisions imposables	1009
Autres réserves figurant au bilan			
.....	1010	126.300 €
.....	1010
.....	1010
Autres réserves imposables (+)/(-)			
.....	1011 PN
.....	1011 PN
.....	1011 PN
Réserves occultes			
Réductions de valeur imposables	1020
Excédents d'amortissements	1021
Autres sous-évaluations d'actif	1022
Surestimations du passif	1023
Réserves imposables (+)/(-)	1040 PN
Majorations de la situation de début des réserves			
Plus-values sur actions ou parts	1051	+.....	
Reprises de réductions de valeur sur actions ou parts antérieurement imposées à titre de dépenses non admises	1052	+.....	
Exonération définitive œuvres audiovisuelles agréées tax shelter	1053	+.....	
Exonération des primes et subsides en capital et en intérêt régionaux	1054	+.....	
Exonération définitive des bénéfices provenant de l'homologation d'un plan de réorganisation et de la constatation d'un accord amiable	1055	+.....	
Exonération définitive pour revenus d'innovation	1058	+.....	
Correction négative en application du Régime Diamant	1057	+.....	
Autres	1056	+.....	
Diminutions de la situation de début des réserves	1061	-.....	
Réserves imposables après adaptation de la situation de début des réserves (+)/(-)	1070 PN	
Bénéfices réservés imposables (+)/(-)	1080 PN





Bénéfices réservés exonérés

	Codes	Au début de la période imposable	A la fin de la période imposable
Réductions de valeur sur créances commerciales	1101,, ..
Provisions pour risques et charges	1102,, ..
Plus-values exprimées mais non réalisées	1103,, ..
Plus-values réalisées			
Taxation étalée des plus-values sur certains titres	1111,, ..
Taxation étalée des plus-values sur immobilisations corporelles et incorporelles	1112,, ..
Autres plus-values réalisées	1113,, ..
Plus-values sur véhicules d'entreprises	1114,, ..
Plus-values sur bateaux de navigation intérieure	1115,, ..
Plus-values sur navires	1116,, ..
Réserve d'investissement	1121,, ..
Œuvres audiovisuelles agréées tax shelter	1122, ..	294.700 €
Œuvres scéniques agréées tax shelter	1125,, ..
Réserve pour revenus d'innovation	1126,, ..
Bénéfices provenant de l'homologation d'un plan de réorganisation et de la constatation d'un accord amiable	1123,, ..
Autres éléments exonérés	1124,, ..
Bénéfices réservés exonérés	1140,, ..

Investissement 100.000
Exonération maximale 294.700

528

Exercice d'imposition 2021 et suivants

Exonération de 421% 421.000
Report d'exonération (*) 126.300 (421.000 - 294.700)

(*) Afin de garantir un Rendement Fiscal équivalent de la partie de l'Investissement reportée vers un exercice d'imposition ultérieur dont le taux ordinaire d'imposition serait inférieur à celui en vigueur l'année de signature de la Convention-Cadre, la loi Tax Shelter permet d'y appliquer un coefficient multiplicateur calculé comme suit:

- 356/310 si convention-cadre signée lors d'un EI où le taux ordinaire = 33% et premier report lors d'un EI où le taux ordinaire = 29%
- 421/310 si convention-cadre signée lors d'un EI où le taux ordinaire = 33% et premier report lors d'un EI où le taux ordinaire = 25%
- 421/356 si convention-cadre signée lors d'un EI où le taux ordinaire = 29% et premier report lors d'un EI où le taux ordinaire = 25%

Annexe 21

Traitement de la clôture de l'opération dans la déclaration à l'impôt des sociétés

Réserves

Bénéfices réservés imposables

	Codes	Au début de la période imposable	A la fin de la période imposable
Réserves incorporées au capital et primes d'émission imposables (+)/(-)	1001 PN,, ..
Quotité imposable des plus-values de réévaluation	1004,, ..
Réserve légale	1005,, ..
Réserves indisponibles	1006,
Réserves disponibles	1007,
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)	1008 PN,, ..
Réserve de liquidation	1012,, ..
Provisions imposables	1009,, ..
Autres réserves figurant au bilan			
.....	1010,, ..
.....	1010,, ..
.....	1010,, ..
Autres réserves imposables (+)/(-)			
.....	1011 PN,, ..
.....	1011 PN,, ..
.....	1011 PN,, ..
Réserves occultes			
Réductions de valeur imposables	1020,, ..
Excédents d'amortissements	1021,, ..
Autres sous-évaluations d'actif	1022,, ..
Surestimations du passif	1023,, ..
Réserves imposables (+)/(-)	1040 PN,, ..
Majorations de la situation de début des réserves			
Plus-values sur actions ou parts	1051	+....., ..	
Reprises de réductions de valeur sur actions ou parts antérieurement imposées à titre de dépenses non admises	1052	+....., ..	
Exonération définitive œuvres audiovisuelles agréées tax shelter	1053	+....., ..	
Exonération des primes et subsides en capital et en intérêt régionaux	1054	+....., ..	
Exonération définitive des bénéfices provenant de l'homologation d'un plan de réorganisation et de la constatation d'un accord amiable	1055	+....., ..	
Exonération définitive pour revenus d'innovation	1058	+....., ..	
Correction négative en application du Régime Diamant	1057	+....., ..	
Autres	1056	+....., ..	
Diminutions de la situation de début des réserves			
.....	1061	-....., ..	
Réserves imposables après adaptation de la situation de début des réserves (+)/(-)	1070 PN, ..	
Bénéfices réservés imposables (+)/(-)	1080 PN, ..	

Réintégration des réserves immunisées



Bénéfices réservés exonérés

	Codes	Au début de la période imposable	A la fin de la période imposable
Réductions de valeur sur créances commerciales	1101,, ..
Provisions pour risques et charges	1102,, ..
Plus-values exprimées mais non réalisées	1103,, ..
Plus-values réalisées			
Taxation étalée des plus-values sur certains titres	1111,, ..
Taxation étalée des plus-values sur immobilisations corporelles et incorporelles	1112,, ..
Autres plus-values réalisées	1113,, ..
Plus-values sur véhicules d'entreprises	1114,, ..
Plus-values sur bateaux de navigation intérieure	1115,, ..
Plus-values sur navires	1116,, ..
Réserve d'investissement	1121,, ..
Œuvres audiovisuelles agréées tax shelter	1122	421.000 €	0 €
Œuvres scéniques agréées tax shelter	1125,, ..
Réserve pour revenus d'innovation	1126,, ..
Bénéfices provenant de l'homologation d'un plan de réorganisation et de la constatation d'un accord amiable	1123,, ..
Autres éléments exonérés	1124,, ..
Bénéfices réservés exonérés	1140,, ..